

AIPR MODULE OPÉRATEUR

Objectifs

- Etre capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Identifier les différents réseaux
- Appliquer le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Travailler en équipe et en sécurité à proximité de réseaux

Public Visé

Personnels chargés de conduire des engins à proximité de réseaux enterrés ou aériens ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT sous la direction de l'exécutant de travaux (conducteurs d'engins de chantier, conducteurs de nacelles, grues, pompes à béton..., suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics).

Durée

7.00 Heures**1** Jour

Pré Requis

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Maîtriser la lecture et la compréhension de la langue française
- Avoir une expérience professionnelle dans le BTP permettant la compréhension du vocabulaire et des techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

Parcours pédagogique

Module théorique AIPR opérateur

Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur

Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens

Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens

- Selon les caractéristiques des énergies

- Liés aux atteintes aux réseaux existants

Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)

Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité

- Le respect de l'environnement

- Le respect des marquages-piquetages

- Le respect des signes avertisseurs et indicateurs

- Le respect des moyens de repérage

- Le respect du terrain

Identification des situations dangereuses ou inattendues

Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée

Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants

Recommandations en cas d'incident ou d'accident

Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR opérateur

Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail

Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur

Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Examen AIPR Opérateur

Les + métier

Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité recommandée de 5 ans.

L'AIPR opérateur est obligatoire depuis le 01/01/18.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail
- Etre capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM
- Obtenir sa certification AIPR opérateur

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique à partir de reportages photographiques.
Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation.

Moyens techniques

Nous mettons à disposition une tablette par stagiaire pour effectuer l'examen, vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur AIPR

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation de la formation : La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur). L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Suivi d'exécution : Émargement à signer sur notre plateforme EasySign

Contrôle qualité : En fin de session, chaque stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation de stage destiné à améliorer nos services dans une démarche qualité par le biais d'Eval'One.

Modalités d'Accessibilité

Vous êtes porteur de handicap ? Nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle en adaptant nos formations. Contactez notre référent handicap 04.89.33.13.56

Effectif

De 1 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Frédéric ARNIAUD
Directeur

Tél. : 0662080982
Mail : f.arniaud@consul-team.fr